

EXTRAIT DU  
REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nbre de conseillers en exercice	15
Présents	12
Votants	13
absents	03
Procurations	01

L'an Deux Mil vingt quatre

Le 08 Avril à 18h30

Le Conseil Municipal de la Commune de HAUTEFORT, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire sur la présidence de Monsieur Jean Louis Pujols Maire.

Date de Convocation du Conseil Municipal : **02 avril 2024**

**PRESENTS:** Mr PUJOLS Jean-Louis. REBEYROL Elodie. MOUSSEAULT Philippe. FORT Sylvette. POUMEAUD Albert. BELLEIL Thomas. BINETRUY/MEYER Nadine. CHABASSIER David. DECLE Sébastien. CONTAMINE David. FALLEAU Geneviève. DELACOTE Aurélie.

**ABSENTS :** EYSSARTIER Jennifer. MARY Sophie. PERTUIS Martine.

**PROCURATIONS:** PERTUIS Martine à MOUSSEAULT Philippe

**SECRETAIRE DE SEANCE :** Mme FORT Sylvette a été élue.

**OBJET : Consultation maitrise d'œuvre rénovation ancienne gendarmerie**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le code de la commande publique,

Vu le décret BACS paru au JO le 21 Juillet 2020 imposant la mise en place d'une gestion technique du bâtiment, pour les bâtiments tertiaires, neufs et existants, d'un système d'automatisation et de contrôle des bâtiments d'ici le 1<sup>er</sup> janvier 2025 dès lors que la puissance des installations de chauffage et ou de climatisation dépasse 290 Kw, Vu l'étude énergétique menée par l'entreprise Energio en date du 20/06/2022 sur les 5 logements locatifs de l'ancienne gendarmerie,

Vu l'arrêté attributif en date du 09 juin 2023 de subvention Fonds verts 2023 allouant à la commune la somme de 45 930 € (30 % de 153 100 € H.T. de travaux suivant le prévisionnel du 30/03/2023),

Considérant la nécessité de réduire les consommations d'énergies et l'empreinte carbone,

Monsieur le Maire rappelle les objectifs de l'étude menée lors de l'audit énergétique :

Réduire les besoins en énergie du bâtiment et améliorer le confort des occupants (été/hiver)

Proposer des solutions techniques adaptées au contexte et aux possibilités qu'offre le site ;

Comparer les différentes solutions en termes de coût d'investissement et de coût d'exploitation ;

Rechercher des solutions visant à assurer la pérennité de l'approvisionnement et favorisant une logique de développement local ;

Faire ressortir les qualités environnementales des différents scénarios énergétiques, notamment en termes de réduction des émissions de gaz à effet de serre et d'économies d'énergies fossiles.

Pour répondre à cette obligation thermique, il demande à l'assemblée l'autorisation de lancer une consultation directe auprès des architectes et/ou bureau d'études pour lancer la maitrise d'œuvre de la rénovation énergétique des 5 logements locatifs de l'ancienne gendarmerie.

**Le conseil municipal après en avoir délibéré :**

➤ **AUTORISE** le Maire à engager la consultation de la maitrise d'œuvre dans le cadre du projet cité ci-dessus et à accomplir toutes les formalités nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

➤ **Adopté à l'unanimité**

Fait et Délibéré les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour extrait conforme,

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212402101-20240408-2024-045-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 09/04/2024

Publication : 09/04/2024

HAUTEFORT le 09/04/2024

LE MAIRE,

Jean Louis PUJOLS

